

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 329-CX-1408

concernant les rapports découlant des articles 4.1 et suivants de la « Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire » (L.R.Q. c. E-14.1)

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent vingt-neuvième réunion tenue le mardi 1^{er} septembre 2009 à 12 h 15 au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle de réception, local E-2610.

ATTENDU le règlement général 7 de l'Université du Québec « Affaires concernant l'administration »;

ATTENDU la « Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire »;

ATTENDU la certification de l'état de traitement par les vérificateurs externes;

ATTENDU le rapport de performance et perspectives de développement;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Marlène Thonnard, appuyée par madame Claudette Gatien,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER le rapport de performance et perspectives de développement et l'état de traitement au 31 mai 2009;

DE MANDATER le recteur et le secrétaire général pour signer lesdits rapports.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,



Luc Maurice

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 329-CX-1409

concernant l'embauche d'une secrétaire de direction au Département de psychoéducation et de psychologie (**Francine Trépanier**)

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent vingt-neuvième réunion tenue le mardi 1^{er} septembre 2009 à 12 h 15 au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle de réception, local E-2610.

ATTENDU la vacance d'un poste de secrétaire de direction au Département de psychoéducation et de psychologie;

ATTENDU l'affichage dudit poste et la candidature reçue;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection et les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Claire Vaive, appuyée par madame Claudette Gatien,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'embauche de madame Francine Trépanier à titre de secrétaire de direction au Département de psychoéducation et de psychologie, à compter du 2 septembre 2009;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines pour procéder à l'embauche de madame Francine Trépanier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,



Luc Maurice

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 329-CX-1410

concernant l'embauche d'une technicienne en documentation au Campus de Saint-Jérôme (**Lise Lemieux**)

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent vingt-neuvième réunion tenue le mardi 1^{er} septembre 2009 à 12 h 15 au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle de réception, local E-2610.

ATTENDU la vacance d'un poste de technicien(ne) en documentation au Campus de Saint-Jérôme;

ATTENDU l'affichage dudit poste et la candidature reçue;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection et les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Claudette Gatién, appuyée par madame Marlène Thonnard,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'embauche de madame Lise Lemieux à titre de technicienne en documentation au Campus de Saint-Jérôme, à compter du 2 septembre 2009;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines pour procéder à l'embauche de madame Lise Lemieux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,



Luc Maurice

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 329-CX-1411

concernant l'embauche d'une préposée au service à la clientèle au Bureau du registraire et des services aux étudiants (**Audrey Morin Bruneau**)

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent vingt-neuvième réunion tenue le mardi 1^{er} septembre 2009 à 12 h 15 au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle de réception, local E-2610.

ATTENDU la vacance d'un poste de préposé(e) au service à la clientèle au Bureau du registraire et des services aux étudiants;

ATTENDU l'affichage dudit poste et les candidatures reçues;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection et les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Marlène Thonnard, appuyée par madame Claudette Gatien,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'embauche de madame Audrey Morin Bruneau à titre de préposée au service à la clientèle au Bureau du registraire et des services aux étudiants, à compter du 1^{er} octobre 2009;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines pour procéder à l'embauche de madame Audrey Morin Bruneau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,



Luc Maurice

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 329-CX-1412

concernant l'embauche d'une préposée au service à la clientèle au Campus de Saint-Jérôme
(**Ginette Moquin**)

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent vingt-neuvième réunion tenue le mardi 1^{er} septembre 2009 à 12 h 15 au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle de réception, local E-2610.

ATTENDU la création d'un poste de préposé(e) au service à la clientèle à temps partiel 3 jours par semaine au Campus de Saint-Jérôme, qui sera modifié en un poste à temps complet le 1er janvier 2010;

ATTENDU l'affichage dudit poste et les candidatures reçues;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection et les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Marlène Thonnard, appuyée par madame Claire Vaive,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'embauche de madame Ginette Moquin à titre de préposée au service à la clientèle à temps partiel au Campus de Saint-Jérôme à compter du 15 septembre 2009 et à temps complet à compter du 1er janvier 2010;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines pour procéder à l'embauche de madame Ginette Moquin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,



Luc Maurice

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 329-CX-1413

concernant un protocole d'entente avec l'École nationale d'administration publique portant sur l'utilisation des services de la bibliothèque de l'UQO par les étudiants et les membres du personnel de l'ENAP

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent vingt-neuvième réunion tenue le mardi 1^{er} septembre 2009 à 12 h 15 au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle de réception, local E-2610.

ATTENDU que l'ENAP offre des activités de formation de cycles supérieurs à Gatineau dans les locaux de l'UQO;

ATTENDU que l'UQO souhaite permettre aux étudiants et aux membres du personnel de l'ENAP à Gatineau d'utiliser les services de la bibliothèque;

ATTENDU le projet de protocole d'entente;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Claudette Gatién, appuyée par madame Claire Vaive,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER le protocole d'entente avec l'École nationale d'administration publique portant sur l'utilisation des services de la bibliothèque de l'UQO par les étudiants et les membres du personnel de l'ENAP;

DE MANDATER le recteur, le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche et le secrétaire général pour signer ce protocole.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,



Luc Maurice